

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu

Séance du 11/03/2016

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 8

Nbre de Membres votants : 8

Convocation du 04/03/2016

Ordre du jour :

- Préparation BP
- Vote des 4 taxes
- Travaux et financement-effacement des réseaux quartier de Moles
- Carte communale
- Appel d'offres travaux salle des fêtes
- Eboulement route de Montmajou
- Questions diverses

L'an deux mille seize, le onze mars, à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean Pierre COMET.

Présents :

Mmes PALUDETTO, SARRAUTE, ESPOUY N.

Mrs CABAL, VENTURIN, ESPOUY V, LASSERRE.

Absents : Mme Roger Mrs Sabathé et Amiel

PREPARATION BP:

- Monsieur le Maire fait le point sur les dépenses prévues dans le budget en dehors des dépenses courantes:
 - Travaux salle des fêtes :
 - 1^{ère} tranche 45656 € (avant appel d'offres) subventionnée par Conseil départemental, la Région, la DETR.
 - 2^{ème} tranche 27521,70 €, demande de subvention au Conseil départemental et à l'état en cours.
 - Chapelle de Luret : 16297 € avec une subvention du Conseil Départemental, en attente d'une subvention éventuelle de la Région.
 - Travaux divers : 10000 €
 - Chauffage de la mairie : en attente de subvention.
 - Géolocalisation de la commune : 1380 € + 1000 € pour les plaques de rue
 - Effacement des réseaux de Suberbaye

VOTE DES 4 TAXES:

Pas d'augmentation des taxes prévue, à confirmer lorsque le budget sera établi.

TRAVAUX ET FINANCEMENT-EFFACEMENT DES RESEAUX CHEMIN DE SUBERBAYE :

Le montant des travaux d'enfouissement des réseaux est :

- SDEHG : terrassement et les câbles électriques : 158 125 €. Reste pour la commune 29 000 € payable au SDEHG par prêt sur 12 ans.

- Télécom montant estimatif 43 120 € une subvention auprès du conseil départemental sera demandée

CARTE COMMUNALE:

- Cécile Sarraute fait un compte-rendu de la réunion du 07/03/2016 avec Mr Vos de la DDT et Mr Redonnet, Mr Comet et Mr Cabal :
 - La carte communale actuelle ne permet pas la réalisation d'une zone artisanale.
 - L'aménagement de la zone artisanale est de la compétence de la CCPL
 - La réalisation d'une zone artisanale ne doit pas répondre à un intérêt particulier mais avoir une utilité publique et il est impossible de transformer des terres agricoles en zone à aménager sans le consentement des propriétaires. Pas d'expropriation possible
 - En période de fusion de communautés de communes, la mise en place du PLU i indispensable à la réalisation de la zone artisanale peut durer 3 à 5 ans. Un PLU i est un Plan d'urbanisme intercommunal, donc un projet commun décliné dans chaque commune dans son propre document d'urbanisme (PLU, carte communale...)
- Monsieur le Maire enverra un courrier à Mr Dos Santos pour lui expliquer la situation.

APPEL D'OFFRES TRAVAUX SALLE DES FETES :

Monsieur le Maire rappelle le calendrier retenu :

06/04 : Dépôt des offres avant 12 heures et ouverture des plis à 15 heures

08/04 : 10 heures retour des analyse des offres et choix de la commission à la Mairie
18 heures approbation du choix des entreprises par le Conseil Municipal

09/04 : Envoi des courriers aux entreprises non retenues

20/04 : Envoi des courriers aux entreprises retenues

21/04 : Signatures avec les entreprises

15/06 : Fin des travaux

EBOULEMENT ROUTE DE MONTMAJOU :

Suite à l'effondrement de la route menant à Montmajou une déviation provisoire sera établie sur le talus en amont de la route. Les travaux débuteront le 14 mars.

QUESTIONS DIVERSES

- **Jardinière près du parking de la Péniche :**

Des petits rosiers ou arbustes persistants seront plantés dans la jardinière.

- **Dénomination des rues:**

Un groupe de travail avec Cécile Sarraute, Jacques Cabal, Marc Venturin et Marc Lasserre est constitué afin de proposer au prochain Conseil Municipal la dénomination des voies de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

